



# Grand-Saconnex

*informations*



# adresses utiles

## Mairie: administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex  
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01  
info@grand-saconnex.ch  
www.grand-saconnex.ch

**Heures d'ouverture :** du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

**Cartes d'identité :** du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30  
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

## Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »

Mairie de Pregny-Chambésy  
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy  
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22

**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou  
sur rendez-vous

## Service technique

Route de Colovrex 20  
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02

**Heures d'ouverture :** idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

## CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours

Impasse Colombelle 12  
Tél. 022 920 97 20

## Police municipale

Chemin Edouard-Sarasin 47  
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

## Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 93 21

## Fondation des services d'aide et de soins à domicile

### Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5                      Tél. 022 420 26 34  
En cas d'urgence                      Tél. 022 420 20 00

## Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5                      Tél. 022 420 26 00

## Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts  
Chemin des Crêts-de-Pregny 9  
Pasteur : Andreas Fuog                      Tél. 022 788 30 84

## Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte  
Chemin Auguste-Vilbert  
Cure : route de Ferney 165                      Tél. 022 798 80 86

# sommaire

adresses utiles	2
actualités communales	3 - 8
près de chez vous	9
personnel communal	10
avis divers	10 - 11
agenda	12



Couverture : festival ANTIGEL

# impresum

Journal édité par l'administration communale  
du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy  
Coordination : Bérengère Delfolie  
Collaboration : Alisson Dom  
Couverture : Yannick Jacquet  
Crédits photos : Yannick Jacquet, Carole Parodi,  
Frédéric Grillet, Alisson Dom, Bérengère Delfolie  
Impression: Imprimerie Genevoise SA  
5'400 exemplaires sur papier 100% recyclé

Prochaine parution le 1<sup>er</sup> mars 2012

## Festival ANTIGEL au Grand-Saconnex

L'année dernière, 11 communes ont accueilli la première édition d'Antigel. Du soleil en février, promettaient les trois directeurs de ce festival international de danse et de musique dans les communes genevoises, Eric Linder, Claude Ratzé et Thuy-San Dinh.

Cette année, 16 communes ont réservé quinze jours de solarium : du 30 janvier au 12 février 2012, des stars internationales et des célébrités de proximité rassembleront les publics dans des lieux insolites. Des piscines, des salles de sport, des usines, des églises, l'ONU, la rue, le parcours sera sportif entre l'ouverture de la rock star Peter Doherty, de Cat Power et l'extraordinaire venue de William Forsythe et sa compagnie de danse à l'ONU.

Tout près, à la chapelle des Crêts, Liam O Maonlaí fait résonner la musique irlandaise ; au parking du Pommier l'espace est transformé par l'intervention du collectif 3Destruct avec leur AntiVJ, tandis que l'OCG et les chanteurs d'oiseaux feront un mix de classique électronique dans les halles de l'aéroport. Boarding now !

### Ici et ailleurs

3 février : 20 h 30, Liam O Maonlaí à la chapelle des Crêts  
8 février : 19 h 30, et 21 h 30, Boarding Now à l'aéroport  
9 février : 21 h, 3Destruct - AntiVJ, parking du Pommier

[www.antigel.ch](http://www.antigel.ch)



## Appel aux artistes saconnésiens

Une exposition des artistes de la commune du Grand-Saconnex sera proposée à la Ferme Sarasin du 4 au 17 juin 2012, sur la thématique Couleurs d'été.

Cette exposition sera placée sous la responsabilité de Mme Renée Furrer, responsable des expositions à la Villa Dutoit, présidente de Visarte (association professionnelle des artistes visuels en Suisse) et enseignante en peinture à Culture et Rencontre.

Si vous souhaitez participer à l'exposition et présenter votre travail, vous pouvez télécharger les conditions de participation sur le site internet de la commune. Un jury se réunira afin de sélectionner les artistes et les

œuvres qui seront présentées au public. Les artistes seront informés par courrier du résultat au plus tard mi-avril.

Nous nous réjouissons de découvrir les talents cachés des habitants de la commune et espérons recevoir de nombreuses inscriptions !

# actualités communales

## Le Grand-Saconnex soutient l'Orchestre de la Suisse Romande Possibilité offerte aux Saconnésiens d'assister aux répétitions générales



Fin 2011, la commune a décidé de soutenir l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) en faisant un don à l'association des Amis de l'OSR.

Les Associations genevoise et vaudoise des Amis de l'OSR furent fondées en 1938 sur vœu d'Ernest Ansermet. Dans une conjoncture particulièrement difficile, le « Patron » avait bien compris que son Orchestre ne pourrait survivre qu'en fédérant toutes les énergies. La première mission dont les Amis furent investis était de récolter des fonds. C'était une période de sauvetage. Parallèlement, il s'agissait d'intéresser le public à la vie de l'Orchestre, de l'y associer. En adhérant aux Amis, nous avons rejoint les quelque 4'000 membres de l'OSR et contribuons à sa pérennité, à son excellence et à son rayonnement.

En devenant membre, nous bénéficions d'une carte qui permet d'assister aux répétitions générales, d'y occuper des places privilégiées; la commune a décidé d'en faire profiter les habitants du Grand-Saconnex.

Pour chaque répétition générale, **20 cartes sont disponibles pour les Saconnésiens**, à la réception de la Mairie: les premiers arrivés, les premiers servis! Il vous faudra ensuite nous ramener cette carte en Mairie, afin que d'autres Saconnésiens puissent en profiter à leur tour.



Les prochaines répétitions auront lieu au Victoria Hall  
rue du Général-Dufour 14 - 1204 Genève

**mardi 13 mars 2012 de 10h à 13h**

**Marek Janowski**, Direction | **Elçim Özdemir**, Alto | **Lars Vogt**, piano

*Herctor Berlioz: Harold en Italie op. 16 (43')*

*Ludwig van Beethoven: Concerto pour piano N°4 en sol majeur op. 58 (34')*

**mercredi 18 avril 2012 de 10h à 13h**

**Charles Dutoit**, Direction | **Gerhard Oppitz**, piano

*Johannes Brahms: Concerto pour piano et orchestre N°1 en ré mineur op. 15 (44')*

*Claude Debussy: La Mer, trois esquisses symphoniques pour orchestre (23')*

*Maurice Ravel: La Valse, poème chorégraphique pour orchestre (12')*

**mercredi 25 avril 2012 de 10h à 13h**

**Vasily Petrenko**, Direction | **Thomas Hampson**, Baryton

*Gustav Mahler: Lieder (25')*

*Dimitri Chostakovitch: Symphonie N°7 en ut majeur op. 60, dite « Léningrad » (69')*



# actualités communales

## Trio violon - violoncelle - piano



Mardi 28 février 2012 à 20h à la Ferme Sarasin, salle de Saconnay, vous aurez l'occasion d'entendre un trio violon, violoncelle et piano. Felix Froschhammer au violon, Magdalena Morosanu au violoncelle et Julia Froschhammer au piano, vous interpréteront des œuvres de Felix Mendelssohn-Bartholdy et d'Antonin Dvorák.

Nous espérons que vous répondrez à cette invitation musicale et vous attendons nombreux !

## Vœux à la population

Vendredi 13 janvier 2012, le Conseil administratif de la commune a convié la population aux traditionnels vœux. La salle communale des Délices a ouvert ses portes à plus de 200 habitants qui s'étaient déplacés pour participer à l'événement.

Ce fut l'occasion de présenter aux Saconnésiens le programme de législature 2011-2015 et ceux qui le souhaitent ont pu repartir avec une brochure expliquant les grands axes de la politique qui sera menée ces 4 prochaines années. Ce fascicule est disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique Conseil administratif.

Après cette présentation, les Conseillers administratifs ont répondu aux questions que les Saconnésiens avaient posées au préalable.

Une verrée s'en est suivie, permettant à chacun de passer un moment agréable pour fêter la nouvelle année.



## Un centenaire heureux à la Résidence de Saconnay



Lundi 16 janvier 2012, M. Yahya Samahi fêtait ses 100 ans à la Résidence de Saconnay. Afin de lui rendre hommage, de nombreuses personnes s'étaient réunies dans le foyer de la Résidence : sa famille, les résidents, le personnel et le Directeur de la Résidence, M. Florent Cornaz, M. Georges Marguet, Président de la Fondation « Les aînés », le Conseil administratif, M. Jean-Marc Comte, Mme Elizabeth Böhler, et M. Bertrand Favre, M. Laurent Jimaja, Secrétaire du Conseil municipal et Mme Florence Schurch de la Chancellerie d'Etat.

Après une partie officielle où M. Samahi était à l'honneur, tous ont pu lever leur verre à la santé et à la bonne humeur de M. Samahi, à qui nous souhaitons encore un très bon anniversaire.



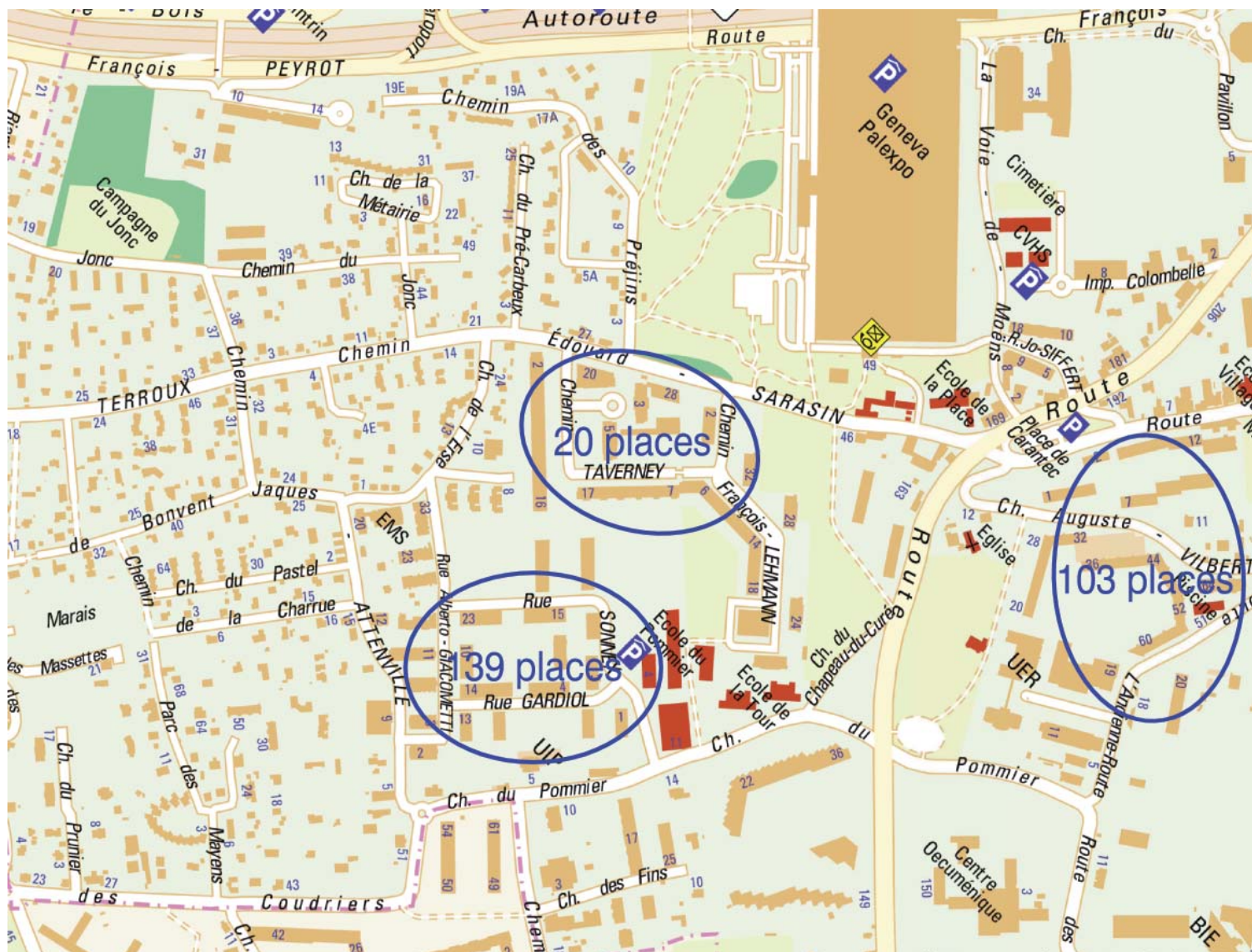
# actualités communales

## Halte au parking sauvage !

Comme toutes les collectivités d'une certaine importance, la ville du Grand-Saconnex connaît des problèmes de parking sauvage. En effet, il n'est pas rare de voir des voitures mal parquées, que ce soit parce qu'elles dépassent la durée de stationnement autorisée ou qu'elles soient hors des emplacements réservés à cet effet. Parfois, le parking sauvage a une connotation dangereuse, car la voiture mal parquée peut gêner la visibilité ou masquer un passage piétons, par exemple.

Aujourd'hui déjà, nos agents de police municipale (APM) luttent contre ce phénomène et contrôlent régulièrement les différentes zones de stationnement de la commune. Mais la tâche est vaste ! Il faut savoir en effet que le territoire saconnésien comporte plus de 1'000 places de stationnement : 569 places en zone bleue, 663 places en zone blanche et 24 places pour personnes handicapées. Les APM n'ont pas pour mission première de contrôler le stationnement, même si cela fait bien entendu de leurs prérogatives. Dans une certaine mesure et en forçant un peu le trait, chaque heure passée à contrôler des voitures mal stationnées se fait au détriment de l'ilotage, de la police de proximité et des autres activités des agents.

Parallèlement aux places publiques disponibles en surface, plus de 400 places de parking sont disponibles en surface sur du terrain privé, auxquelles il faut ajouter plusieurs centaines de place en sous-sol. A ce sujet, plusieurs régies gérant des immeubles au Grand-Saconnex nous ont fait part du fait qu'elles disposaient de places disponibles à la location, le plus souvent en sous-sol. En utilisant les places publiques en surface plutôt que les parkings souterrains, les habitants rendent aussi les choses plus compliquées pour leurs visiteurs.

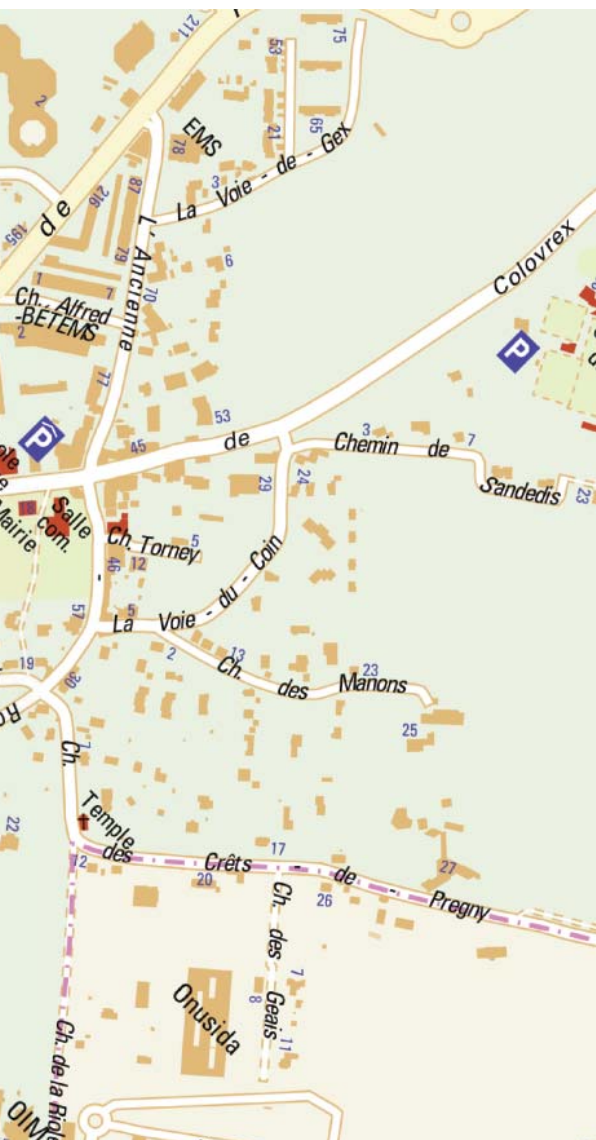


# actualités communales

La situation actuelle peut donc se résumer ainsi : d'un côté, des places de stationnement privées disponibles en grande quantité. De l'autre, un stationnement anarchique de certains conducteurs, au mépris parfois de la sécurité. Et les agents de police municipale qui ont mieux à faire doivent passer une partie de leur temps à contrôler le stationnement gênant. Cette situation est largement insatisfaisante, raison pour laquelle le Conseil administratif a décidé d'initier une vaste campagne sur le sujet, qui se déploiera selon trois phases : prise d'information, prévention et répression. Dans le détail :

**La première phase** est celle de la prise d'information auprès des régies. Toutes les régies gérant des immeubles au Grand-Saconnex ont été contactées par la Mairie pour savoir si elles disposaient de places de parking disponibles à la location, en surface ou en sous-sol. Sur les 29 régies contactées, 20 ont signalé des places disponibles. Ce recensement a ainsi permis de détecter 29 places disponibles à la location en surface et 260 places disponibles à la location en sous-sol !

**La deuxième phase** est celle de l'information. La disponibilité de ces places est résumée sur les cartes reproduites dans cet article. Une liste détaillée de ces places avec leur emplacement exact, leur prix ainsi que la régie qui les administre est disponible dès ce jour sur le site internet de la commune ([www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch)) ou sur simple demande à la réception de la Mairie, route de Colovrex 18, tél. 022 920 99 00. Les personnes qui ne disposent pas de place de parking pour leur véhicule sont donc invitées à prendre contact avec les régies concernées pour louer une place de parking.



**La troisième phase** sera celle de la répression. En ayant donné à chacun les moyens de « régulariser » sa situation, la commune aura fait tout son possible pour permettre à chacun de parquer son véhicule en lieu sûr et en respectant les prescriptions en matière de stationnement. Si des personnes ne jouent pas le jeu et continuent de stationner de manière anarchique, nos APM vont malheureusement devoir sévir de manière accrue. Instruction leur a donc été donnée d'intensifier massivement les contrôles en matière de stationnement dès le 1<sup>er</sup> avril 2012. Cela laisse deux mois à chacun pour se mettre en règle et parquer son véhicule là où il doit l'être, en prenant en location l'une des 289 places disponibles ! Cela a certes un coût, mais il sera sans aucun doute moindre que le fait d'écooper d'amendes à répétition.

Avec la collaboration des régies et des habitants, nous sommes persuadés que nous pourrions améliorer la situation en matière de stationnement et mettre un frein au stationnement sauvage. Nous espérons pouvoir compter sur la collaboration de chacun pour cette campagne qui vise à améliorer l'aspect visuel de la commune et rendre plus sûr et plus agréable l'espace public à disposition des habitants. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

# actualités communales

## Lumière sur le Grand-Saconnex

**Le réseau de fibre optique développé par SIG (Services Industriels de Genève) se construit près de chez vous !**

Les premières démarches usuelles vont prochainement commencer auprès des propriétaires immobiliers afin d'établir le tracé de raccordement des bâtiments à la fibre optique dans la commune du Grand-Saconnex.

SIG a mandaté une entreprise générale et plusieurs sous-traitants pour l'étude et la réalisation de cette étape fondamentale (liste exhaustive des mandataires consultable sous [www.sigfibreoptique.ch/mandataires](http://www.sigfibreoptique.ch/mandataires)). Cette première phase durera environ 5 mois. Le déploiement du réseau de fibre optique sera optimisé afin de limiter les perturbations liées aux travaux de génie civil en tenant compte des impératifs techniques et économiques de raccordement des bâtiments et villas souhaitant être reliés au réseau (construction financée par SIG).

Une fois le réseau installé et opérationnel dans la commune, il suffit qu'un habitant du bâtiment souscrive à

une prestation multimédia proposée sur la fibre optique pour qu'un installateur agréé se charge d'acheminer la fibre depuis le coffret en pied de bâtiment jusqu'à la prise optique de l'appartement. Cette opération est financée par SIG (sous réserve des « Conditions contractuelles Raccordement à fibre optique » disponibles sur le site [www.sigfibreoptique.ch](http://www.sigfibreoptique.ch)). La construction d'une zone telle que le Grand-Saconnex durera jusqu'à 18 mois.

**Une séance publique d'information à la salle communale des Délices se tiendra le mardi 6 mars à 19h30.** Elle permettra à chacun de mieux comprendre les prochaines étapes du développement du réseau pour la commune ainsi que les avantages offerts par les services sur la fibre optique. Restez informé en vous inscrivant à la newsletter sur [www.sigfibreoptique.ch](http://www.sigfibreoptique.ch)

[www.sigfibreoptique.ch](http://www.sigfibreoptique.ch)



---

## Ptolémée se présente à vous

L'association Ptolémée a été fondée fin 2010 sous l'égide de la commune pour soutenir la réalisation d'une bibliothèque-médiathèque au Grand-Saconnex. A ce titre, Ptolémée organise des événements littéraires, des bourses d'échanges, des ventes de livres et encourage la lecture sous toutes ses formes.

Ce nom a été choisi par les autorités communales en hommage à Ptolémée I<sup>er</sup> (III<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.) qui fit construire le « Palais des Muses » à Alexandrie. Ce Palais était à la fois une université, une académie et une bibliothèque (comportant quelque 400'000 volumes à ses débuts et jusqu'à 700'000 au temps de César (source Wikipedia). Vous aurez compris qu'il s'agit d'un clin d'oeil à l'Histoire dans la mesure où le Grand-Saconnex est ambitieux, mais ne cherche pas à se comparer à cette institution.

Le comité, sous la Présidence de Mme Valentine Pache, bibliothécaire de formation, se compose de 7 membres de milieux et d'expérience très diverses.

Si vous résidez au Grand-Saconnex et avez un peu de temps à consacrer à Ptolémée, contactez M. Eric Steiner, trésorier de l'association, Ch. Jaques-Attenville 22 bis 1218 Le Grand-Saconnex, tél. 079 798 83 76.

En résumé, Ptolémée au Grand-Saconnex souhaite créer les bases d'une structure vivante, où la lecture sous toutes ses formes et les rencontres culturelles trouveront une place de choix.

Un prix littéraire pour jeunes et d'autres manifestations se dérouleront en 2012, qui seront toutes annoncées dans le GSI. Ne manquez pas ces événements, nouveaux et destinés à vous divertir (plus d'informations dans l'encart « sociétés communales » de ce GSI).



# Près de chez vous

## Réfection du cimetière de la Voie-de-Moëns



M. Edouard Sarasin

Il existe au Grand-Saconnex divers lieux de sépulture. Le cimetière de la Voie-de-Moëns a été créé en 1895 par le Maire, M. Edouard Sarasin. A l'époque, ce dernier donne à la commune une parcelle de sa propriété, de 75 m sur 35 m, afin de fonder un nouveau centre funéraire qui remplacera l'ancien, situé à côté de l'église Saint-Hippolyte et devenu trop étroit. Le nouveau cimetière est inauguré le 17 mai 1896 et sera le principal pendant 80 ans. Jusqu'en 1976, ce sont près de 560 personnes qui seront enterrées dans la parcelle de M. Sarasin.



A l'heure actuelle, seules les personnes possédant des concessions sont encore inhumées en ces lieux. Devenu trop exigu au fil des années, il a fallu créer un nouveau cimetière au Blanché. Il n'a pas été possible d'agrandir l'ancien cimetière, faute d'un terrain adjacent disponible. Si, en 1952, la commune avait acheté la parcelle voisine dans le but d'un agrandissement futur du lieu de sépulture, elle a utilisé cette parcelle pour les activités sportives de l'école avant d'y construire, en 1993, le Centre de Voirie, Horticole et de Secours (CVHS). Le secteur de la Voie-de-Moëns s'est fortement développé depuis la construction du cimetière et les terrains dans cette zone sont devenus très prisés. C'est pourquoi, en 1987, des citoyens avaient lancé une pétition pour maintenir le cimetière à sa place, derrière l'école Place. Le conseil municipal avait répondu par la positive à cette requête pour deux raisons. D'une part, M. Edouard Sarasin avait donné la parcelle à condition qu'elle devienne un cimetière communal et d'autre part, la dernière concession active pour 99 ans n'arrivera à son terme qu'en 2043 !



Le cimetière a donc été conservé; cependant, au fil des ans, certains monuments ont été considérablement endommagés. C'est un spectacle plutôt étrange que d'entrer dans ce cimetière par un jour de brume et d'errer entre des stèles penchées ou illisibles, des tombes enfoncées dans le sol ou brisées. La commune a donc décidé de procéder à des travaux de restauration dans ce lieu d'un autre temps afin que les personnes qui viennent s'y recueillir ou s'y promener puissent s'y sentir bien. L'opération de réfection a débuté fin août 2011 et des résultats sont déjà visibles. Les premiers monuments restaurés sont ceux à la mémoire des « stars » saconnésiennes, ces grandes personnalités qui ont donné leur nom à des rues et chemins de notre commune, comme notamment les Sarasin ou François Lehmann. Les anciennes stèles ont été conservées et nettoyées, redressées et redorées pour certaines afin que les visiteurs puissent à nouveau lire les épitaphes de ces monuments historiques. Les premiers résultats sont remarquables, les tombes donnent l'impression d'être récentes alors que certaines ont plus de cent ans !

Initialement prévus en trois étapes, les travaux devaient être achevés d'ici trois ans. La première étape avait pour but de restaurer les tombes situées aux extrémités du cimetière et le carré des enfants. Elle s'est achevée à la Toussaint. Cependant, suite à un changement de législature ainsi qu'à des restrictions budgétaires, la deuxième et la troisième étape concernant les tombes situées à l'intérieur du cimetière feront l'objet d'une réévaluation l'an prochain. Il faut rappeler ici que, normalement, l'entretien des tombes relève d'une démarche privée. C'est par souci de conservation du patrimoine historique saconnésien que ces travaux sont malgré tout entrepris aux frais de la commune. Le budget de cette entreprise avoisine les CHF 20'000.-.



Alison Dom

# personnel communal

## Une retraite bien méritée !

Le jeudi 26 janvier 2012, c'est avec une grande émotion que la commune a pris congé de l'un de ses plus fidèles collaborateurs en la personne de M. Jean-Paul Riesen. Jean-Paul a été engagé en 1988 à la commune du Grand-Saconnex en tant que concierge. Il a par la suite été promu au poste de responsable des bâtiments de la Mairie et de l'école Village. Après 24 ans de très bons et très loyaux services, Jean-Paul a décidé de s'accorder un peu de repos et a décidé de prendre sa retraite à la fin du mois de janvier 2012. Quiconque a eu à faire à lui se souviendra de sa grande disponibilité et de son amabilité sans limites... et toujours avec le sourire ! Gageons que Jean-Paul pourra mettre à profit son temps libre pour s'adonner à deux de ses passions : le badminton et... la Scuderia Ferrari ! Bonne retraite, Jean-Paul !



1988... un curriculum vitae



2012, devant la salle communale des Délices

## avis divers

### Concours photo

Tout au long de l'année, nous vous invitons à nous envoyer des photos de votre commune, Le Grand-Saconnex, votre endroit préféré, une prise de vue insolite, une scène de rue, etc.

Les meilleurs clichés seront récompensés et seront gardés précieusement, ils serviront à illustrer des articles du Grand-Saconnex informations, le site internet ou encore la carte de vœux.

Vos photos doivent être envoyées par courriel à [b.delfolie@grand-saconnex.ch](mailto:b.delfolie@grand-saconnex.ch).

La photo doit être en format jpg ou tiff, d'une résolution de 300 dpi et d'une taille d'au moins 210 mm x 297 mm (A4).

Ce concours est ouvert uniquement aux habitants du Grand-Saconnex.

### Mérite Saconnésien

Les propositions concernant l'attribution du Mérite Saconnésien doivent être adressées, d'ici au 12 mars 2012, au Conseil administratif (Mairie du Grand-Saconnex - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex).

Cette distinction est destinée à récompenser une personne habitant la commune qui s'est particulièrement distinguée au cours de l'année écoulée dans les domaines artistique, sportif, humanitaire ou autres. Le Mérite peut également être attribué à un club ou à une société du Grand-Saconnex.

### Rappel - vignettes riverains et médailles pour chiens

Les vignettes riverains et les médailles pour chiens sont disponibles à la réception de la Mairie, route de Colovrex 18 (cf horaires en page 1).

# avis divers

## Chéquier culture

La ville du Grand-Saconnex s'associe à nouveau à l'action «chéquier culture» lancée par le département des affaires culturelles de la Ville de Genève. Ce chéquier est offert aux personnes de 21 à 64 ans qui ne bénéficient pas d'autres mesures de réduction de tarif (jeunes, étudiants, AVS, AI, chômeurs-ses) et qui sont au bénéfice de subsides à l'assurance maladie A, B ou 100%.

Principe: un chéquier individuel, nominatif (nom apposé au moment de la remise du chéquier culture), comprenant 6 bons de réductions de CHF 10.- (2 chèques cumulables au maximum, pas de remboursement en nature) à utiliser dans les institutions partenaires (CHF 10.- ou CHF 20.- de réduction sur le plein tarif) est proposé au début de chaque année civile, jusqu'à épuisement du stock (10 chéquiers à disposition).

Depuis janvier 2012, les critères d'utilisation du Chéquier culture ont été élargis. Les possesseurs d'un Chéquier pourront désormais se rendre accompagné-e-s à un spectacle et payer également la seconde place à l'aide de leurs chèques. Par ailleurs, les six chèques qui composent le Chéquier sont dorénavant tous cumulables. Il est ainsi possible de réduire de CHF 10.- à CHF 60.- le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération.

Conditions: les personnes répondant aux critères précités, domiciliées sur la commune du Grand-Saconnex, peuvent obtenir gratuitement auprès de la réception de la mairie un «chéquier culture» sur présentation de leur pièce d'identité et de leur lettre d'octroi de subside d'assurance maladie.

**Le Chéquier  
culture, une  
invitation au  
voyage!**



## Association des Répétiteurs Ajeta (ARA)

### Un job sympa !

Vous êtes **collégien(-ne),  
apprenti(e), étudiant(e)** ?



*Des élèves de votre commune ont besoin de vous.*

Devenez **répétiteur, répétitrice**  
à **L'ARA** !

Conditions d'inscription sur notre site :

**[www.ararep.ch](http://www.ararep.ch)**

ARA - Bd des Philosophes 5 - 1205 Genève - 022 809 60 60

L'ARA offre chaque année l'appui de ses répétiteurs à plus de 5'000 jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires ponctuelles. Dans certaines régions du canton, les demandes dépassent le nombre de répétiteurs disponibles.

C'est le cas au Grand-Saconnex, c'est pourquoi nous avons décidé de soutenir l'ARA dans sa recherche de répétiteurs en diffusant cette annonce.

La procédure à suivre pour s'inscrire est décrite en détail sur le site de l'ARA, **[www.ararep.ch](http://www.ararep.ch)**

Nous comptons sur vous pour aider les jeunes de notre commune.

# agenda février 2012

## **vendredi 3 février**

**Liam O Maonlaì - billetterie [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch)**

Chapelle des Crêts à 20 h 30

*Organisé par le festival ANTIGEL*

---

## **mardi 7 février**

**Don du sang**

Salle communale des Délices de 14 h 30 à 19 h

*Organisé par la section des Samaritains du Grand-Saconnex*

---

## **mercredi 8 février**

**Boarding Now ! - billetterie [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch)**

Aéroport de Genève à 19 h 30 et 21 h 30

*Organisé par le festival ANTIGEL*

---

## **jeudi 9 février**

**3Destruct - AntiVJ - billetterie [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch)**

Parking du Pommier à 21 h

*Organisé par le festival ANTIGEL*

---

## **lundi 20 février**

**Conseil municipal\*** - salle communale des Délices à 20 h - questions du public au Conseil municipal

---

## **samedi 25 février**

**Soirée raclette à gogo** - en faveur d'un projet d'aide au développement au Sénégal

Inscription : [raclette.senegal@gmail.com](mailto:raclette.senegal@gmail.com), délai d'inscription le 22 février

Salle communale des Délices dès 19 h

*Organisée par le groupe scout du Grand-Saconnex*

---

## **mardi 28 février**

**Trio violon - violoncelle - piano** - œuvre de Felix Mendelssohn - Bartholdy et Antonin Dvoràk

Ferme Sarasin, salle de Saconnay à 20 h

Entrée libre - verrée

